

Dans son texte, « Un député autonomiste à l'Assemblée nationale ? », il précise comment il se positionne politiquement et comment il voit son rôle au Parlement. Ces témoignages seront utiles aux historiens du temps présent.

Au total, cet ouvrage collectif et universitaire consacré à l'histoire de l'UDB est novateur tant par son objet que par ses approches car il permet de resituer ce parti dans son environnement régional, national et européen, dans une période dans laquelle on ne peut pas évacuer les questions identitaires et la montée des régionalismes, voire des séparatismes en Europe. Une confrontation avec les expériences des partis gallois, écossais, catalans ou flamands aurait permis d'élargir le champ du comparatisme. Ce pourrait être l'objet d'un autre colloque et d'un autre livre.

Christian BOUGEARD

Sharif GEMIE, *La nation invisible. Bretagne, 1750-1950*, traduction de l'anglais par Patrick GALLIOU, Spézet, Coop Breizh, 2013, 324 p.

La publication en langue française de *La nation invisible* mérite assurément d'être portée à la connaissance des spécialistes et amateurs de l'histoire bretonne. D'abord parce qu'il n'est pas si fréquent que le passé de la Bretagne suscite l'intérêt d'un chercheur étranger, ici Sharif Gemie, professeur à l'université du Sud du Pays de Galles, auteur de nombreux ouvrages sur des thèmes fort variés, mais qui intéressent souvent la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ensuite parce qu'il n'est pas si courant que l'historiographie de la Bretagne contemporaine s'enrichisse d'un véritable essai ; non pas d'une synthèse : d'un essai, c'est-à-dire d'un ouvrage structuré par une thèse et qui vise à repenser tout un pan de l'histoire régionale ; et telle est bien la nature de ce livre, publié outre-Manche en 2007 et servi par la traduction remarquablement limpide de Patrick Galliou.

L'objet de *La nation invisible* est la formation de l'identité bretonne au cours des deux derniers siècles. S. Gemie cherche au fond à comprendre pourquoi un mouvement nationaliste n'a pas pris corps au sein de la Bretagne historique entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, moment où, dans la Péninsule comme ailleurs, commence à s'inventer la nation, et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, qui fait certainement césure dans l'histoire du rapport des Bretons à leur identité en ceci que cette identité tend alors à se détacher du traditionalisme qui l'a longtemps phagocytée. La démonstration se déploie durant huit chapitres qui suivent *grosso modo* la chronologie et que l'on peut grouper en trois blocs. Les chapitres 1 à 3 forment une entrée en matière quelque peu hétérogène : l'auteur se penche d'abord sur la naissance des études celtiques et la façon dont celles-ci ont infusé les diverses formes de discours nationaliste qui ont pris ultérieurement la Bretagne pour objet ; il décrit ensuite la manière dont la région a traversé la décennie révolutionnaire ; enfin, il tente une comparaison assez audacieuse entre la représentation de la Bretagne et la représentation de

l'Orient au XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, dans les chapitres 4 à 6, S. Gemie examine l'action vis-à-vis du « pays » des deux principales instances politico-institutionnelles qui se disputent son contrôle, à savoir l'Église et les conservateurs d'un côté, l'État et les libéraux, bonapartistes et républicains de l'autre. L'analyse couvre à peu près le siècle étendu de la monarchie de Juillet à l'entre-deux-guerres ; elle est fortement organisée autour de l'étude des fêtes publiques, posées comme un observatoire privilégié de cette action, et se conclut par l'idée que ni Blancs ni Bleus ne se sont souciés de faire advenir un projet qui fût à la fois populaire et identitaire. Enfin, les chapitres 7 et 8 sont consacrés à l'émergence du mouvement breton puis à son dévoiement durant la Seconde Guerre mondiale ; l'auteur souligne la faible audience de l'*Emsav* tout autant que son conservatisme d'ensemble, qui n'exclut évidemment pas les synthèses originales comme celle d'un Émile Masson. La conclusion du raisonnement est livrée p. 291-292. Si, *in fine*, la Bretagne n'a pas vu se développer de mouvement nationaliste un tant soit peu consistant, c'est pour trois raisons cumulées : les carences de sa mythologie nationale, qui manque de spécificité et ne peut s'appuyer sur un passé suffisamment singularisant, les fortes divisions intestines de la société bretonne, enfin la faillite d'une partie du mouvement breton durant la Seconde Guerre mondiale.

Pour dire le vrai, la lecture de cet essai inspire un sentiment mitigé. On ne peut certes que reconnaître la puissance de travail déployée par S. Gemie. Ce dernier a assimilé une quantité de travaux qui, à l'échelle des deux siècles étudiés, est tout de même considérable, et l'on aurait mauvaise grâce à pointer les quelques oublis qui entachent la bibliographie placée à la fin de l'ouvrage. De surcroît, il est allé aux sources ; il a fait son miel d'imprimés et d'archives puisés dans divers dépôts, ce qui vaut au lecteur d'agréables surprises, ainsi, entre autres, le récit évocateur de cette fête républicaine organisée à Guérande au cours du printemps 1848 (p. 186). On doit encore louer la justesse des analyses de détail menées par S. Gemie, preuve de sa capacité à se familiariser avec les particularités de l'histoire bretonne, ce qui n'était pas une mince affaire. Enfin, pour notre plus grand profit, le décentrage de son regard lui permet d'interroger sous un jour neuf certains aspects de cette histoire. Très stimulante est, par exemple, l'idée selon laquelle les notables locaux auraient manifesté leur attachement à l'économie morale au cours de la crise des années 1840 (p. 180) : questionnement assurément fréquent dans la patrie d'Edward P. Thompson mais qui n'a pas encore produit tout son fruit de ce côté-ci de la Manche. Reste que la démonstration d'ensemble n'emporte pas vraiment l'adhésion. Pour deux raisons principales. En premier lieu, le propos de S. Gemie nous paraît tout entier fondé sur le présupposé d'une complète extériorité entre élites et peuple, idée qui fut jadis très structurante dans les études historiques et qui n'a d'ailleurs pas perdu toute efficacité heuristique, mais que l'historiographie récente du politique a heureusement contribué à déconstruire. Peut-on raisonnablement soutenir, comme le fait l'auteur, que la Bretagne fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, « gouvernée par les trois voleurs »

(p. 225) que sont l'Empire, la République et l'Église ? On croit d'ailleurs sentir, ici ou là, la critique du libéralisme politique à la française. Que ce dernier ne soit pas polycentrique, au sens de Polanyi, que l'histoire lui ait conféré une pente étatiste, volontiers doctrinale et potentiellement autoritaire, ce sont des faits que tout le monde reconnaît ; il ne s'ensuit aucunement que le peuple, ou plutôt les individus qui le composent, n'ont pas été d'authentiques acteurs politiques, notamment à partir des années 1880 : il n'est pour s'en convaincre que de lire la fascinante autobiographie d'Hervé Burel, récemment exhumée (*Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Brest, CRBC, 2011<sup>25</sup>). De là une seconde réserve, plus fondamentale encore. Nous pensons que S. Gemie minore injustement l'adhésion des masses bretonnes à la République. Certes, le processus a été lent et il est peu contestable que les Bleus se sont longtemps concentrés dans l'« archipel patriote des villes », pour reprendre l'expression forgée par Roger Dupuy en vue de décrire la géographie politique de la Bretagne sous la Révolution ; certes, à aucun moment, le processus n'a débouché sur un « véritable mouvement républicain populaire, puissant et indépendant » (p. 219) ; mais l'adhésion au régime républicain a-t-elle été pour cela superficielle ? Nous ne le croyons pas. Nous pensons, au contraire, que cette adhésion a été réelle, à la ville comme à la campagne, tout du moins dans certaines fractions du corps social, et que la faiblesse de la revendication nationaliste tient aussi à ce que dans la Bretagne du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, encore ébranlée par la crise de ses industries traditionnelles et pénalisée par la sous-alphabétisation, l'État républicain a pu prendre l'allure d'un recours. Sans rouvrir ici le dossier polémique du rapport des Bretons à l'école de la République, rappelons, simplement, que l'État a joué un rôle dans la diffusion du crédit en faveur des agriculteurs, donc dans le puissant mouvement d'accès à la propriété qui a touché la Bretagne du premier XX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'est traduit, très palpablement, par l'institution de la protection sociale, et que si ces deux faits historiques – pour ne citer qu'eux – n'ont pas été étudiés comme ils le méritent dans le cadre régional, leur convocation suffit, à notre avis, à suggérer que l'histoire politique de la Bretagne contemporaine ne saurait valablement s'écrire sans la prise en compte attentive de son histoire sociale et économique, laquelle, il faut bien l'avouer, est passablement en friche. Précisons, s'il est besoin, que cette vue n'est aucunement contradictoire avec celle de la « modernisation endogène » de la Bretagne, défendue avec brio, il y a vingt ans, par Michel Lagrée et Caroline Ford. Il nous semble, au contraire, que les deux lectures, qui n'évoquent ni les mêmes territoires, ni les mêmes acteurs, se complètent, entendons qu'elles disent l'une et l'autre la force de résilience de la Bretagne qui, malgré des conditions initialement défavorables, a fait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pari d'une certaine modernisation, et

---

25. Ndlr : on en trouvera un compte rendu dans ces colonnes, t. xc, 2012, p. 582-586.

pour cela accepté – de bonne ou mauvaise grâce, c'est selon, mais, à terme, ce n'est pas le plus important – la République.

On l'aura compris, nous ne partageons ni les principales options interprétatives ni les principales conclusions de S. Gemie. Mais n'est-ce pas, après tout, le propre de toute vie scientifique digne de ce nom que d'organiser la discussion ? Nous ne pouvons, à cet égard, que remercier notre collègue gallois d'avoir interpellé tous les spécialistes de l'histoire bretonne, et former des vœux pour que les multiples questions que soulève son livre fécondent de nouvelles recherches à même d'enrichir et de complexifier le regard que la communauté historienne porte sur la genèse de la Bretagne d'aujourd'hui.

Jean LE BIHAN  
Université Rennes 2/CERHIO UMR 6258

Éva GUILLOREL (édition critique), *Barzaz Bro-Leon. Une expérience inédite de collecte en Bretagne*, Rennes-Brest, Presses universitaires de Rennes/Centre de recherche bretonne et celtique, coll. « Patrimoine oral de Bretagne », 2012, 551 p.

Quand il entreprend de lancer un grand concours de collecte de chants sous l'appellation *Barzaz Bro-Leon* en 1906, l'abbé Jean-Marie Perrot s'est déjà fait connaître pour son activisme breton. Au grand séminaire, il avait été l'un des animateurs de *Kenvreuriez ar Brezoneg* (La confrérie du breton), créée en 1894. Ordonné prêtre en 1903, il reçoit sa première affectation au presbytère de Saint-Vougay en 1904. Dès l'année suivante, il fonde le *Bleun-Brug* (Fleur de bruyère), une association catholique de défense et de promotion de la langue bretonne qui perdura jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. En 1907, il prend la direction de la revue *Feiz ha Breiz* (*Foi et Bretagne*) qu'il anima jusqu'à mort en 1943. À l'époque, son nom ne suscite pas tous les débats qui lui sont attachés depuis la dernière guerre.

Pour le lancement de son projet de collecte, l'abbé Perrot vise le plus grand nombre, puisqu'il l'annonce par l'entremise du *Courrier du Finistère*, un hebdomadaire conservateur bilingue qui est alors le deuxième titre le plus lu dans le département. Le moment choisi n'est pas anodin, puisqu'il intervient dans la continuité des crispations suscitées par la loi de séparation de l'Église et de l'État. L'appel de J.-M. Perrot, très bien rédigé, en breton uniquement, s'adresse aux habitants du *Bro-Leon* (les Léonards) et fait œuvre de pédagogie. Tout en citant « Monsieur de La Villemarqué », il ne fait pas explicitement référence au *Barzaz Breiz*, se doutant bien que son œuvre n'est pas forcément très connue. Conscient que l'emprunt gallois *Barzaz* (bardit, ensemble d'une œuvre poétique) risque de paraître comme « un nom tiré par les cheveux », il prend le soin de l'expliquer à partir de l'anthroponyme Le Bars, qui a l'avantage d'être très répandu.